



Processus de collecte des données FORAF en République du Congo



Plan de l'exposé

- **Introduction**

1°- Les étapes de collecte

2°- Les difficultés rencontrées

3°- Les Solutions préconisées

- **Conclusion**

Introduction

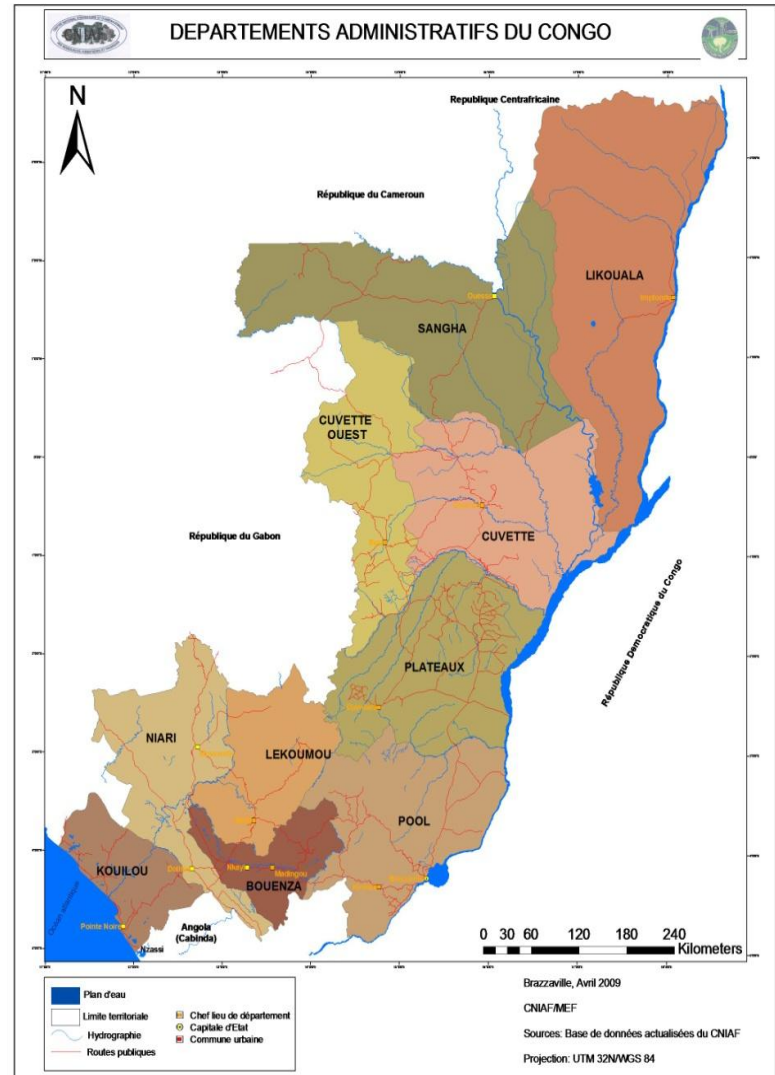
- La République du Congo prend une part active au processus de collecte des données pour l'état des forêts d'Afrique Centrale.
- L'équipe nationale FORAF mise en place en 2006 pour la campagne EDF 2006 a connu une légère mutation en 2008.
- Le développement du processus de collecte est coordonné par le Correspondant national du FORAF et piloté par des équipes sectorielles suivant les thématiques bien indiquées.
- Les principales structures nationales impliquées dans le processus sont: la Direction Générale de l'Economie Forestière (DGEF), le Centre National d'Inventaire et d'Aménagement Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF), la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), la Direction des Forêts (DF), la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP), les partenaires techniques gérant les concessions forestières, les aires protégées, les projets, etc.

1°)- Etape de collecte

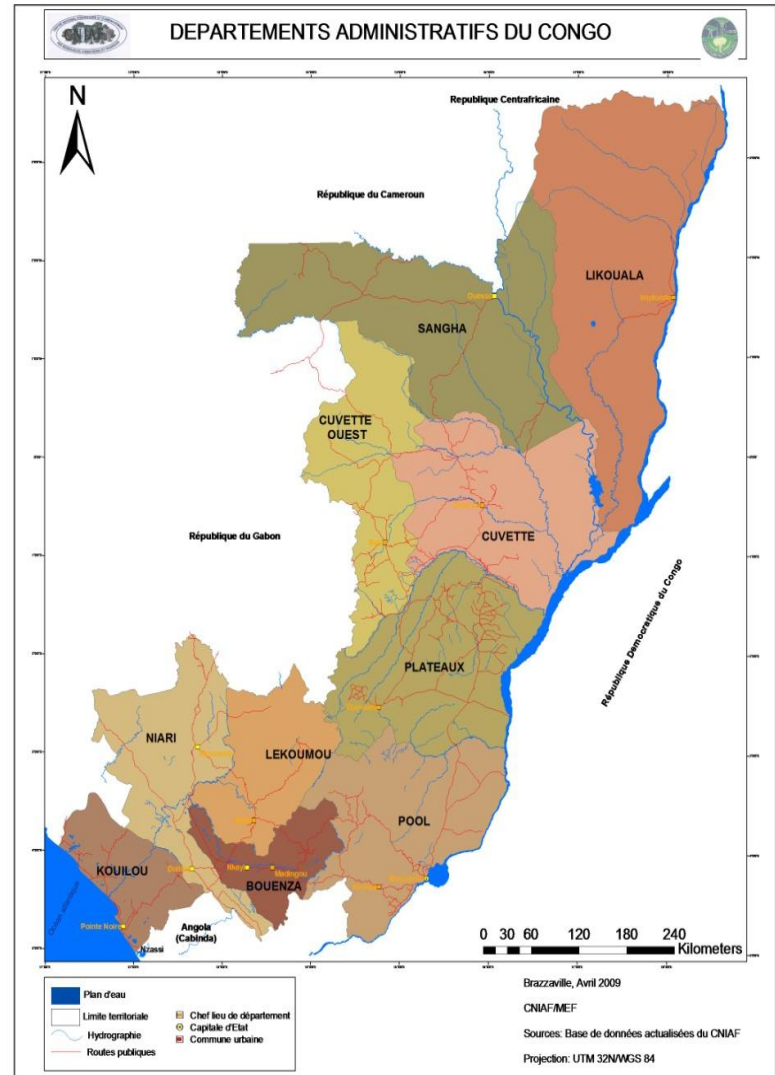
La phase de collecte des données a commencé par la formation des équipes pour l'encodage et la mise en ligne des données nationales.

Comme en 2006 pour EDF 2008 et en 2008 pour EDF 2008, l'équipe a travaillé en sous groupe modulaire à savoir :

- Le **module des fiches N1** sur la collecte des données liées à la couverture forestière nationale;
- Le **module des fiches N2** sur le cadre légal et institutionnels;
- Le **module des fiches N3; S1; S2 et S3** sur les statistiques forestières et fauniques;
- Le **module des fiches N4 et S4**, sur la biodiversité.

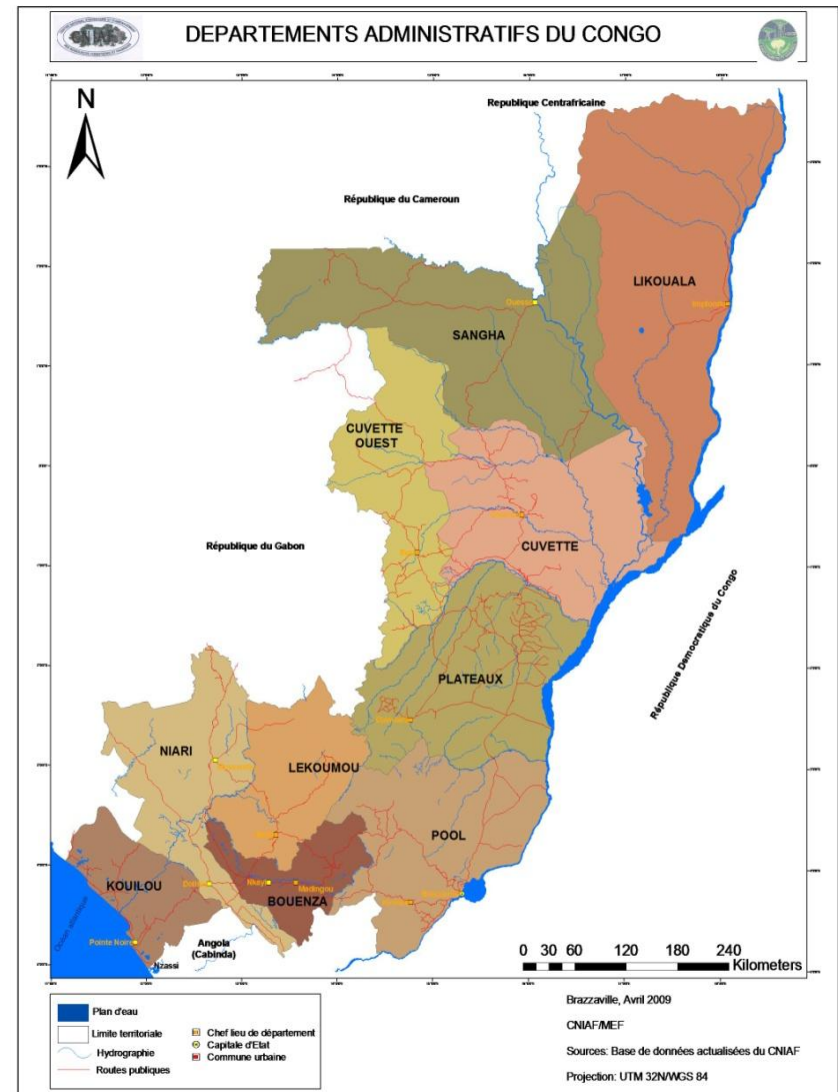


- Le **module des fiches N1** sur la collecte des données liées à la couverture forestière nationale est géré par les acteurs du **CNIAF**, organe d'Etat, en charge des inventaires et de l'aménagement
- Le **module des fiches N2** sur le cadre légal et institutionnels est géré par la **DGEF (DF/ DFAP)** organe d'Etat, en charge de la politique et de la gestion forestière et faunique
- Le **module des fiches N3; S1; S2 et S3** sur les statistiques forestières et fauniques est géré par la **DGEF (DF/ DFAP)**
- Le **module des fiches N4 et S4**, sur la biodiversité est géré par le **CNIAF et la DGEF (DF/ DFAP)**

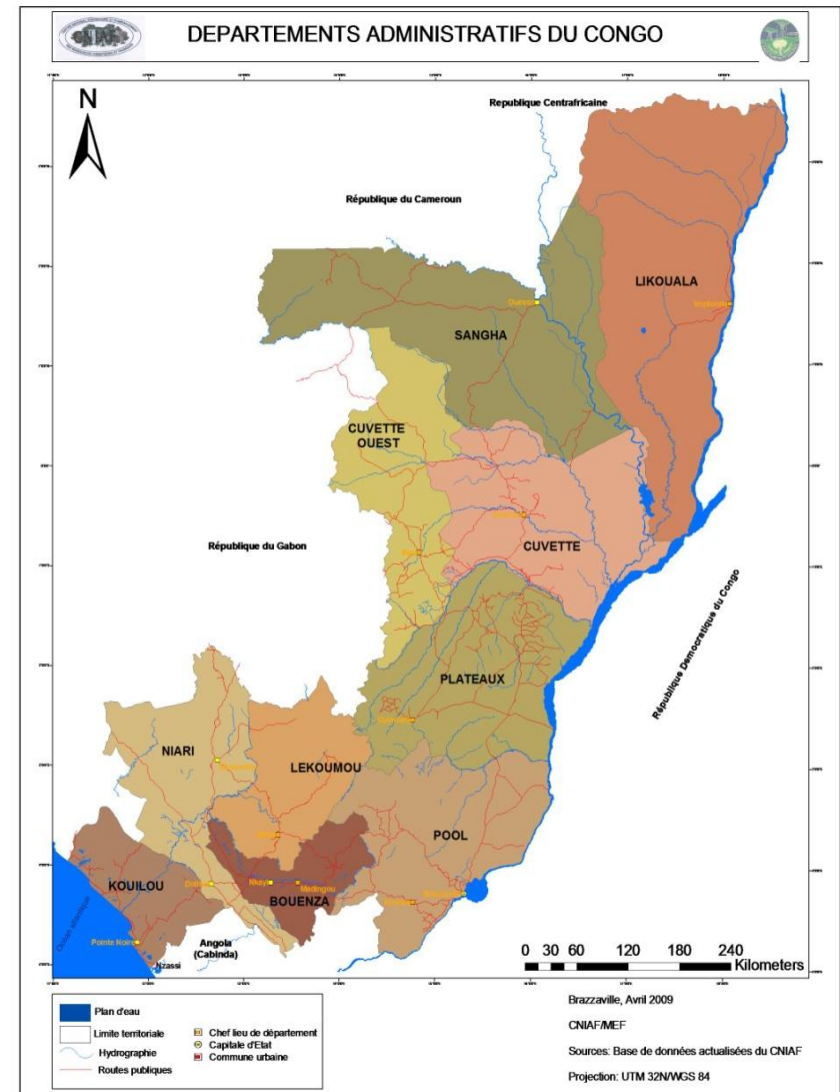


2°)- Difficultés rencontrées pour la campagne 2010:

- Les mutations administratives de certains membres de l'équipes du fait des promotions;
- La réticence des partenaires à fournir les données brutes;
- La non validation préalable des données par les structures compétentes locales et nationales (Brigades, Direction Départementales, DEP, DGEF);
- La faible implication des principales parties prenantes au processus de collecte et de validation des données (Quels moyens dispose t'on pour mieux impliquer l'ensemble des parties



- Toutes ces difficultés ont eu des grosses répercussions sur la campagne EDF 2010: quasi absence des données de la République du Congo.



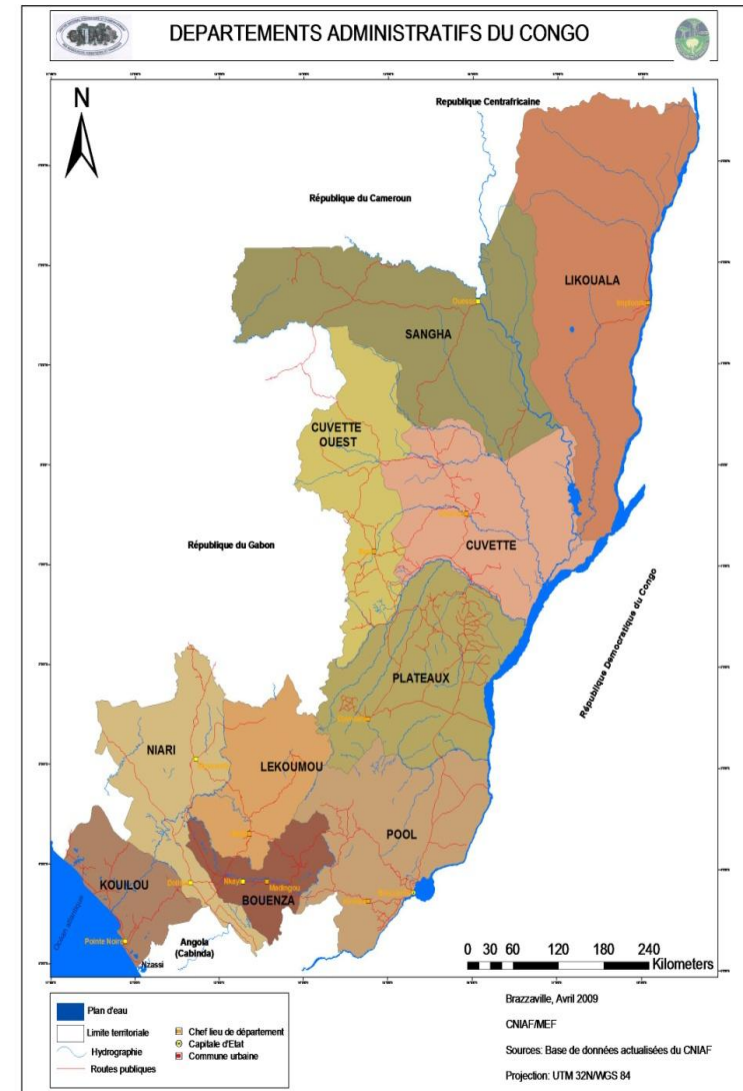
3°)- Solutions préconisées pour la campagne 2010 et pour les campagnes futures :

Pour la campagne 2010:

- Le DGEF, Coordonnateur National de la COMIFAC va prendre en main le dossier et travailler avec l'équipe nationale du FORAF pour compléter les données manquantes.
- L'équipe nationale FORAF sera restructurée pour insuffler un sang nouveau;

Pour les futures campagnes:

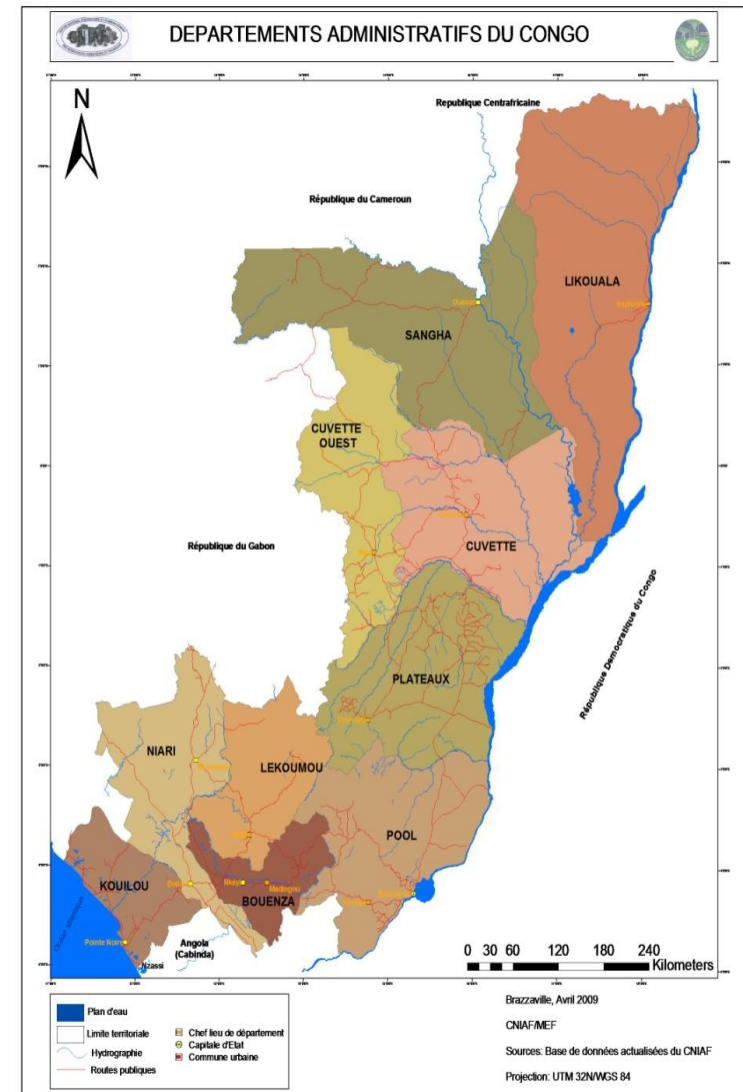
- Développer des synergies avec les autres initiatives en cours telles: FRA, APV-FLEGT, SIGEF, REDD, pour la collecte des données.



Conclusion

L'engagement de la République du Congo à la gestion forestière durable est irréversible.

Ceci permet de rassurer que les données manquantes seront fournis dans les meilleurs délais.





Merci